

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice : 16

- Présents : 16

- Procurations : /

- Absents : /

Ayant pris part au vote : 16

Date de la convocation : 20.02.2017

OBJET :

Programme départemental assainissement
2017 - Demande d'inscription et d'attribution
de subvention du Conseil Départemental de la
Haute-Garonne

L'an deux mil dix sept et le Lundi Vingt sept Février, le bureau syndical du SIVOM SAUDRUNE ARIÈGE GARONNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Pins Justaret – Pôle Ariège, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND – Jean Baptiste CASSETTA – Yves CADAS – Alain DELSOL – Daniel VIRAZEL – Thierry SUAUD – Jean Paul ARBEY – Serge PATRI – Alain AUBERT – Jean Claude GARAUD – Denis BEZIAT – Geneviève FABRE – Gérard POUSSOU – Guy BOUZI – Guy BERMOND – Marc DELSOUC

ABSENT : .

Monsieur le Président présente au bureau la composition du programme assainissement de l'année 2017, établie pour les opérations suivantes :

- Extension de Réseaux d'eau usées et Poste de refoulement - Chemin Riverotte- Labarthe sur Lèze

Réseaux : 526 676.75 HT
Poste de refoulement : 74 336.00 HT

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	601 012.75
Subvention département 20%	120 202.55		
Emprunt ou autofinancement	540 912.20	Honoraires, divers	60 102.00
Montant Total	661 114.75	Montant total travaux et Honoraires	661 114.75
TVA	132 222.95	TVA	132 222.95
TOTAL TTC	793 337.70	TOTAL TTC	793 337.70

- Extension de Réseaux d'eau usées–Chemin de Broquère– Seysses

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	701 016.75
Subvention département 20%	140 203.35		

Emprunt ou autofinancement	630 915.40	Honoraires, divers	70 102.00
Montant Total	771 118.75	Montant total travaux et Honoraires	771 118.75
TVA	154 223.75	TVA	154 223.75
TOTAL TTC	925 342.50	TOTAL TTC	925 342.50

- **Renforcement réseaux EU entre la voie SNCF et RD820 et Réhabilitation Réseaux EU Route de Lézat– Pins-Justaret**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	2 000 000.00
Subvention département 20%	400 000.00		
Emprunt ou autofinancement	1 800 000.00	Honoraires, divers	200 000.00
Montant Total	2 200 000.00	Montant total travaux et Honoraires	2 200 000.00
TVA	440 000.00	TVA	440 000.00
TOTAL TTC	2 640 000.00	TOTAL TTC	2 640 000.00

- **Etude Schéma directeur d'Assainissement**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	150 000.00
Subvention département 30%	45 000.00		
Subvention Agence de l'eau 50%	75 000.00		
Emprunt ou autofinancement	30 000.00	Honoraires, divers	
Montant Total	150 000.00	Montant total travaux et Honoraires	150 000.00
TVA	30 000.00	TVA	30 000.00
TOTAL TTC	180 000.00	TOTAL TTC	180 000.00

- **Bassin d'orage Lamasquère - Labastidette**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	272 265.00
Subvention département 20%	54 453.00		
Emprunt ou autofinancement	245 038.50	Honoraires, divers	27 226.50
Montant Total	299 491.50	Montant total travaux et Honoraires	299 491.50
TVA	59 898.30	TVA	59 898.30
TOTAL TTC	359 389.80	TOTAL TTC	359 389.80

Il est proposé aux membres du bureau de solliciter l'inscription de ces travaux au titre du programme assainissement 2017 et l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne .

DECISION :

OUI L'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'inscription des travaux sus évoqués au titre du programme assainissement 2017
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au financement de ces travaux

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 03.03.2017
Date de Publication le : 03.03.2017

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice : 16
- Présents : 16
- Procurations : /
- Absents : /
Ayant pris part au vote : 16

Date de la convocation : 20.02.2017

OBJET :

Programmes départementaux eau potable
2015 et 2016 - Demande d'inscription et
d'attribution de subvention du Conseil
Départemental de la Haute-Garonne

L'an deux mil dix sept et le Lundi Vingt sept Février , le bureau syndical du SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Pins Justaret – Pôle Ariège, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND – Jean Baptiste CASSETTA – Yves CADAS – Alain DELSOL – Daniel VIRAZEL – Thierry SUAUD – Jean Paul ARBEY – Serge PATRI – Alain AUBERT – Jean Claude GARAUD – Denis BEZIAT – Geneviève FABRE – Gérard POUSSOU – Guy BOUZI – Guy BERMOND – Marc DELSOUC

ABSENT : .

Monsieur le Président informe le bureau que par décision notifiée par le Conseil départemental, notre Etablissement a été inscrit au titre des Programmes départementaux 2015 et 2016 en Eau Potable pour les travaux suivants :

Reconstruction et extension d'un réservoir à Labarthe sur Lèze d'une capacité de 2 000 m3

Montants retenus à l'inscription :

1 ère Tranche financière : 260 000.00

2 ème Tranche financière : 396 720.00

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	2 169 578.00
Subvention département 20%			
1 ^{ère} tranche inscrite 2015	78 000.00		
2 ^{ème} tranche inscrite 2016	119 016.00		
Inscription 2018	236 899.60		
Emprunt ou autofinancement			
	1 952 620.20	Honoraires, divers	216 957.80
Montant Total		Montant total travaux et Honoraires	
	2 386 535.80		2 386 535.80
TVA	477 307.16	TVA	477 307.16
TOTAL TTC	2 863 842.96	TOTAL TTC	2 863 842.96

Il est proposé aux membres du bureau de solliciter l'attribution de ces travaux au titre des programmes eau potable 2015 et 2016 et l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne .

DECISION :

OUI L'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'inscription des travaux sus évoqués au titre des programmes Eau Potable 2015 et 2016
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au financement de ces travaux

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 03.03.2017
Date de Publication le : 03.03.2017

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

Nombre de Membres du Bureau syndical

- En exercice : 16

- Présents : 16

- Procurations : /

- Absents : /

Ayant pris part au vote : 16

Date de la convocation : 20.02.2017

OBJET :

**Programme départemental Eau Potable 2017
- Demande d'inscription et d'attribution de
subvention du Conseil Départemental de la
Haute-Garonne**

L'an deux mil dix sept et le Lundi Vingt sept Février , le bureau syndical du SIVOM SAUDRUNE ARIÈGE GARONNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Pins Justaret – Pôle Ariège, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND – Jean Baptiste CASSETTA – Yves CADAS – Alain DELSOL – Daniel VIRAZEL – Thierry SUAUD – Jean Paul ARBEY – Serge PATRI – Alain AUBERT – Jean Claude GARAUD – Denis BEZIAT – Geneviève FABRE – Gérard POUSSOU – Guy BOUZI – Guy BERMOND – Marc DELSOUC

ABSENT : .

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la composition du programme eau potable de l'année 2017, établie pour les opérations suivantes :

- Extension de Réseaux d'eau potable- Chemin Bertoulot à Eaunes**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	123 050.00
Subvention département 20%	24 610.00		
Emprunt ou autofinancement	110 745.00	Honoraires, divers	12 305.00
Montant Total	135 355.00	Montant total travaux et Honoraires	135 355.00
TVA	27 071.00	TVA	27 071.00
TOTAL TTC	162 426.00	TOTAL TTC	162 426.00

- Extension de Réseaux d'eau potable – RD15 Av de Tlse au pied du château d'eau– Seysses**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	220 000.00
Subvention département 20%	44 000.00		
Emprunt ou autofinancement	198 000.00	Honoraires, divers	22 000.00

Montant Total	242 000.00	Montant total travaux et Honoraires	242 000.00
TVA	48 400.00	TVA	48 400.00
TOTAL TTC	290 400.00	TOTAL TTC	290 400.00

- **Etude Schéma Directeur Eau Potable**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Montant des aides		Travaux H.T	250 000.00
Subvention département 30%	75 000.00		
Subvention Agence de l'eau 50%	125 000.00		
Emprunt ou autofinancement	50 000.00	Honoraires, divers	
Montant Total	250 000.00	Montant total travaux et Honoraires	250 000.00
TVA	50 000.00	TVA	50 000.00
TOTAL TTC	300 000.00	TOTAL TTC	300 000.00

Il est proposé aux membres du bureau de solliciter l'inscription de ces travaux au titre du programme eau potable 2017 et l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne .

DECISION :

OUI L'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'inscription des travaux sus évoqués au titre du programme Eau Potable 2017
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au financement de ces travaux

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 03.03.2017
Date de Publication le : 03.03.2017